

VOUS VENEZ DE RECEVOIR UNE PRESCRIPTION D'ANTIBIOTIQUES ...



LISEZ CES INFORMATIONS UTILES

- ✓ Respectez rigoureusement le dosage et la durée du traitement prescrit.

Votre médecin vous a prescrit la posologie à respecter : nombre de prises par journée, quantité à prendre lors d'une prise, durée du traitement, avant, pendant ou après le repas ...
Cette posologie vous garantit l'efficacité optimale de vos antibiotiques.

- ✓ N'oubliez pas de prise.

L'oubli d'une prise peut **retarder inutilement votre guérison** et nécessiter une durée de traitement prolongée.

- ✓ Ne partagez pas vos antibiotiques avec d'autres personnes.

- ✓ N'arrêtez pas votre traitement prématurément.

Prenez la quantité prescrite d'antibiotiques, même si vos symptômes se sont améliorés et que vous vous sentez déjà mieux. Ceci est nécessaire parce que les bactéries ne sont détruites que progressivement dans votre corps. La durée de prescription dépend du type d'infection et d'antibiotiques prescrits, ainsi que de votre état de santé.

- ✓ Ne gardez pas des restes d'antibiotiques pour les réutiliser ultérieurement.

Ramenez-les chez votre pharmacien.

POURQUOI CES INFORMATIONS SONT-ELLES AUSSI IMPORTANTES ?

A cause de l'utilisation trop fréquente et inadéquate d'antibiotiques, de nouvelles bactéries résistantes se sont développées, contre lesquelles les antibiotiques à notre disposition n'agissent plus. Ainsi, des maladies infectieuses peuvent devenir de plus en plus dangereuses et difficiles à soigner. **Aidez-nous à arrêter cette progression en apprenant à utiliser les antibiotiques à bon escient.**

Pour plus d'informations, consultez votre médecin ou votre pharmacien ou informez-vous sur Internet www.sante.lu



Une initiative européenne en matière de santé.
antibiotic.ecdc.europa.eu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé
Direction de la Santé

Division de la Médecine Préventive